

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 8 janvier 2019

Au cours de sa séance du 8 janvier 2019, le Conseil a notamment :

AFFAIRES SOCIALES

- validé, dans le cadre de l'APEA, le principe des assesseurs avec la liste des personnes proposées ainsi que les conventions-cadre pour l'engagement des assesseurs médecins et des assesseurs spécialistes : psychologues, travailleurs sociaux et fiduciaire
- accepté la formation d'une commission composée de Monsieur Grégory Carron et Madame Caroline Ançay qui sera chargée d'étudier les différentes démarches de l'APEA, suite à la démission de la Commune de Charrat du service de la curatelle officielle de l'APEA étant donné sa future fusion avec la Commune de Martigny

SOCIETES

- reconduit les subventions annuelles suivantes telles que versées en 2018 :
 - Journal de Fully
 - Bibliothèque communale
 - Fanfare l'Avenir
 - Fanfare la Liberté
 - La Cécilia
 - Association Belle Usine
 - Fondation Martial Ançay
 - Li Rondenia
 - Magasin du monde

BATIMENTS

- pris acte, dans le cadre de la construction du CO Fully- Saxon, que la subvention cantonale calculée à raison de 38,78 % du montant de Fr. 23'292'066.- est fixée à Fr. 9'032'663.-, selon décision du Conseil d'Etat du 19 décembre 2018

AGRICULTURE

- pris acte de la décision de subventionnement reçue de l'Office des améliorations structurales pour la réfection du vignoble en terrasse suite aux intempéries janvier 2018
- pris acte que les aides publiques seraient accordées dans le cadre du PDR « Fully Destination Petite Arvine » (étape de document / phase d'avant-projets)

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérant : 182/18 Boson Damien, Ch. des Ruches 5 - 1926 Fully

Objet : Construction d'une clôture

Situation : Le Longet, Chemin des Ruches, Folio 10, parcelle n°3478, zone faible densité

Requérants : 185/18 Grange Léonard et Virginie, Rte de Saillon 106A - 1926 Fully

Objet : Construction de palissades et installation d'un SPA

- Situation : Les Marais-Neufs, Route de Saillon, Folio 44, parcelle n°17011, zone faible densité
- Requérant :** 72/18 JAGI SA, M. Jean-Pierre Gilliéron, Rte de Saxé 58 - 1926 Fully
Objet : Construction de 2 immeubles d'habitation (8 logements). Cette publication annule et remplace celle parue dans le Bulletin Officiel n° 9 du 26.02.2016
- Situation : Saxé, Route de Saxé, Folio 26, parcelle n°2588, zones moyenne densité et village
- Requérants :** 144/18 Roduit Daphnée et Xavier, Ch. de Longet 6 - 1926 Fully
Objet : Construction d'une habitation individuelle
Situation : Les Carres, Chemin du Carreau, Folio 47, parcelle n°7807-7808 (mutation en cours), zone moyenne densité

SERVICES INDUSTRIELS

- décidé d'attribuer le mandat « bureau d'ingénieurs – analyse et suivi du projet » pour la STEP de Buitonnaz au bureau SRP Ingenieur AG
- décidé de maintenir la modification des taxes sur l'évacuation des eaux (taxe d'assainissement) validée par le conseil général de Fully dans le cadre des budgets 2019 de la municipalité et des services industriels et décidé de répondre dans ce sens à M. Prix

CULTURE

- accordé un soutien financier à l'Association monochrome
- accordé un soutien financier aux Amis-Gym Fully pour le concours de gymnastique individuelle aux agrès frd 16 et 17 mars 2019

COMMISSION D'ALPAGE

- pris acte de la démission de Monsieur Olivier Michellod de la commission d'alpage au 31.12.2018

AUTORISATION D'EXPLOITER

- accepté, sous réserve d'enquête publique, la demande d'autorisation d'exploiter déposée par Madame Susana Maria Morais Ribeiro Correia concernant le Bar du Stade

RHONE

- pris acte du préavis d'adjudication rédigé en vue d'une décision par le Conseil d'Etat concernant le début des travaux, sur la Commune de Fully, concernant la MA2 pour la correction du Rhône

ECOLES

- pris acte du nouveau plan de scolarité 2018-2019 suite à l'élection au Conseil fédéral de Mme Viola Amherd (jour de congé accordé le 18 avril 2019)